



HAL
open science

Liens fonctionnels et contextuels des prédications "complètes" à temps non fini.

Claude Muller

► **To cite this version:**

Claude Muller. Liens fonctionnels et contextuels des prédications "complètes" à temps non fini..
Langue française, 2014, 182, pp.107-121. halshs-01024765

HAL Id: halshs-01024765

<https://shs.hal.science/halshs-01024765>

Submitted on 16 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Liens fonctionnels et contextuels des prédications "complètes" à temps non fini

Functional and contextual dependancies of complete non-finite clauses in French.

Claude MULLER

Université Michel de Montaigne Bordeaux 3 & CNRS, UMR 5263

abstract :

This paper illustrates two types of dependancies between non-finite clauses and their context : interclausal dependancy for grammatically independant infinitives, and intraclausal dependancy for complete present participle clauses. The difference is the result of intrinsic categorial properties of the non-finite verbal heads.

narrative infinitive ; interclausal / intraclausal dependancy ; non-finite clauses ; sujet

résumé :

Cet article montre deux types de liens entre propositions non finies grammaticalement indépendantes et leur contexte : lien interphrastique pour les infinitives, et lien intraphrastique pour les participiales. La différence tient aux propriétés lexicales distinctes des têtes verbales non-finies.

infinitif de narration ; lien interphrastique / intraphrastique ; propositions non finies ; sujet

1. Introduction

On va s'intéresser ici à un type particulier de prédications à verbe sans flexion, infinitif ou participe présent : celles qui comportent non seulement un syntagme verbal, mais aussi un terme nominal "sujet", sans doute pas sujet prototypique, mais porteur de propriétés subjectales. On trouvera ailleurs (Muller 2002, 2008) les bases de notre analyse du flux discursif en entités repérables : ces entités (des « phrases ») sont justifiées, non par leur forme, mais par l'existence sur l'un de leurs segments (les groupes de mots liés) d'une modalité énonciative autonome. Le concept englobant de dépendance permet de décrire aussi bien les faits de rection habituels que les liens moins ou pas grammaticalisés, comme les paires à interprétation de condition / conséquence du type *Je serais riche, je serais président*, paire dans laquelle le noyau organisateur (l'assertion sous condition) est le second segment : le lien reste intraphrastique par la dépendance d'une modalité énonciative (l'hypothèse) à l'assertion. Cette façon de voir ne peut cependant inclure les liens interphrastiques, liens qui ont aussi un possible retentissement sur la syntaxe : une phrase sans verbe comme *moi aussi*, constituant une assertion indépendante. Cela, comme les faits d'anaphore, suffirait à justifier l'existence d'une autre notion structurante : la dépendance interphrastique, repérable par son retentissement syntaxique, notamment les ellipses.

Les prédications à temps non fini offrent un domaine d'investigation à cheval sur les deux définitions de la dépendance, intraphrastique et interphrastique. En effet, le fait de ne pas utiliser la flexion verbale conduit normalement à réaliser une prédication sans autonomie, ou à autonomie réduite. On verra que le type de dépendance qui en résulte, fortement contraint par les conséquences syntaxiques sur l'organisation de l'énoncé des propriétés intrinsèques de chaque forme non finie du français, se répartit entre les deux types de dépendance évoqués ci-dessus.

On s'intéressera plus particulièrement sous cet angle de la dépendance à deux constructions : d'une part, les infinitives, et plus particulièrement les « infinitives de narration » qui

présentent une curiosité en français : une proposition assertive non subordonnée, selon tous les critères en vigueur, sans qu'elle soit indépendante du contexte ; d'autre part, les participiales disloquées à participe présent et sujet¹.

2. Les infinitives indépendantes

Les constructions à l'infinitif du français sont en principe moins aptes que les phrases canoniques à temps fini à constituer des phrases indépendantes non liées. D'abord, l'infinitif ne construit pas, ou pas facilement, son sujet, au sens grammatical du terme, à distinguer évidemment du sens sémantique d'agent de l'action. La raison tient d'abord à l'absence de flexion temporelle, cependant les prédications à participe présent, également sans flexion, ont un sujet nominal propre. La possibilité d'un sujet nominal pour les participes présents pourrait être liée à une plus forte emprise de ce mode sur sa périphérie gauche, comme en témoigne la possibilité de cliticiser *ne* avec le participe présent, pas avec l'infinitif.

Il faut d'abord s'entendre sur la définition du sujet. Le sujet prototypique du français est le terme qui se substitue à *il* (nominatif dû à la flexion) en y associant des marques d'accord en personne, genre et nombre, produisant en fin de compte le nom sujet (par effacement du pronom nominatif), le pronom sujet (par effacement inverse du pronom personnel « fort »), ou parfois par une construction à double sujet, nom et pronom. Ceci est illustré par : *Marie (elle) est venue / (Marie) Elle est venue / Peut-être Marie est-elle venue.*

Cette définition du sujet des verbes tensés n'exclut pas qu'il y ait en français d'autres formes syntaxiques de sujets définissables par tout un ensemble de propriétés du sujet, plus ou moins repérables en typologie. Lazard, qui parle de « propriétés subjectales », ou de « configuration subjectale », énumère (1994 : 101-102) deux séries de propriétés de ce type, les unes « premières » (obligation du sujet, construction directe, rection du verbe par accord, position antéposée) ; les autres « secondes » (emploi des particules réfléchies/réciproques, absence avec l'infinitif, omission en coordination, etc.). Il faut y ajouter bien sûr la base de la relation actancielle : le sujet est la fonction grammaticale préférentielle de l'actant qui fait l'action dans les verbes non passivés.

On le voit, l'absence de sujet à l'infinitif est posée par Lazard comme une propriété tenant à l'absence de fonction prédicative (*ibid.* : 103) de ce mode. Ce point de vue est trop catégorique, parce que l'infinitif a une fonction prédicative, même si elle est souvent encapsulée dans le syntagme verbal. Le blocage habituel de la fonction sujet avec l'infinitif tient à ce que ce mode ne permet pas d'attribuer le nominatif, donc de construire un sujet prototypique. Et de fait, la plupart des constructions indépendantes à l'infinitif sont des prédications incomplètes, formant un ensemble prédicat contenant verbe et compléments, sans possibilité d'expression de l'actant qui devrait être construit comme sujet. Pourtant, quelques constructions² présentent une prédication complète :

Pas sérieux s'abstenir. (Wylér)

Piétons prendre le passage souterrain.

Le groupe nominal est syntaxiquement facultatif, certainement non nominatif, mais automatiquement interprété comme l'agent du verbe injonctif, et placé à sa gauche apparemment sans pause. Un indice va pourtant dans le sens d'une dissociation entre le groupe nominal et l'infinitif. Si on analyse plus précisément les fonctions énonciatives, on

¹ Pour des raisons de place, on se limitera ici aux constructions avec sujet.

² Ce n'est pas un hasard qu'il s'agisse de prédications à syntaxe spécifique, non destinées normalement à un emploi oral.

voit qu'elles diffèrent : le nom est en plus de sa fonction de thème, une apostrophe, distincte en cela de l'ordre ou du conseil de l'infinitif. En témoigne la possible paraphrase avec un impératif :

Piétons prenez le passage souterrain.

dans lequel le sujet *vous*, inclus dans le verbe impératif et à la deuxième personne du pluriel, paraît distinct du groupe nominal. Il semble donc préférable d'analyser ici ce nom initial comme un thème en termes syntaxiques.

Le second cas est celui d'énoncés à contenu évoqué. Le nom initial est un thème intégré à la structure énonciative, une sorte de citation, et même s'il est effectivement thème, c'est à la manière du sujet, étant intégré à sa structure :

Une femme faire cause commune avec les ennemis de son mari... Non, vraiment, il ne manquait plus que cela (Sandfeld 1965 : 163)

Dans cette phrase, *une femme* est l'actant agent et se trouve situé à la gauche du nom sans pause, en construction directe. Cet énoncé pourrait à la rigueur être vu comme une sorte de relative infinitive :

Une femme qui ferait cause commune avec les ennemis de son mari...

mais cette hypothèse ne permet pas de décrire tous les exemples de cette construction :

Il ferait beau voir ! Lui ne pas accepter dans ces conditions ! (Sandfeld, *ibid.*)

Il me semble peu intuitif ici de paraphraser l'infinitive par un antécédent suivi d'une relative, *lui qui n'accepterait pas dans ces conditions*.

Il me semble que Sandfeld (1965) peut à bon droit parler de sujet dans ce cas, plutôt que de thème, si on admet que le thème du français, en tant que fonction dissociée de la fonction de sujet, se trouve « hors syntaxe », dans une position de disloqué à gauche (ou à droite), et d'un point de vue énonciatif, un élément distinct du propos ; dans de tels énoncés, l'ensemble nom et infinitif a une cohérence parce que c'est une sorte de citation, d'écho, d'une prédication antérieure ou ambiante. Le contexte discursif renforce dans ce cas la cohésion de l'ensemble. Une fonction sujet « dégradée » (sujet non nominatif, mais position gauche liée au verbe, en interdépendance avec lui, et sans rection) semble donc justifiée.

On devra donc admettre pour le français une seconde fonction sujet (un sujet « chinois »³ en quelque sorte : un groupe nominal facultatif, agent de l'action si le verbe est actif, placé devant lui sans rupture prosodique, et non distinguable de la modalisation énonciative du verbe, de plus sans autre fonction possible dans l'énoncé). Cette fonction « dégradée » est évidemment indépendante de la flexion et du marquage nominatif mais elle permet de réaliser des prédications complètes, grammaticalement indépendantes, et probablement liées par dépendance (la dépendance interphrastique) à un contexte particulier.

2.1. L'infinitif « de narration »

L'infinitif de narration est paradoxal : il illustre le type énonciatif basique de l'assertion, tout en restant relativement marginal dans son utilisation, et dépendant d'un contexte :

Son époux l'interroge : fille ou garçon? Et la logicienne de répondre : oui ! (Englebert 1998 : 78)

- Je croyais que vous vouliez parler d'autre chose ? Mais Ducau, bon enfant, de poursuivre en touchant l'épaule de Maigret : - Un instant. (Simenon, dans Englebert 1998 : 79)

³ Certains (V. Alleton par exemple, qui parle de *thème*) dénie toute fonction sujet pour une langue sans flexion verbale, le chinois. Ce point de vue n'est pas général : la grammaire de référence du chinois (Li & Thomson) distingue bien un sujet (facultatif) du thème ou topique.

On ne se demandera pas ici s'il est légitime ou non d'étudier cette construction parfois rejetée comme « non productive » en français actuel (Huot 1981 : 147). Ce jugement est tout à fait inexact : en cherchant sur Google, j'ai trouvé bon nombre d'exemples tout à fait contemporains de cette construction⁴. Trois traits la définissent : son caractère assertif, ancré dans le dynamisme communicatif, puisque l'infinitif enchaîne sur une action nouvelle ; l'emploi systématique de *de* ; la présence d'un groupe nominal facultatif du type du sujet de seconde catégorie proposé ci-dessus.

La littérature sur la question est très abondante, on en retiendra entre autres les exemples de Sandfeld 1965, et les travaux de Barbaud 1988, Léard 1992, l'étude très complète d'Englebert (1998) qui contient un examen critique des analyses antérieures ; il faut y ajouter Melis (2000) et Stage (2008).

Sur *de* : j'adopte l'hypothèse d'un complémenteur⁵ spécialisé dans l'introduction d'un infinitif (à la suite de Huot 1981), issu d'une préposition qui a pu être parfois *à* en alternance avec *de* en ancien français (Englebert). Le *de* en est la forme la plus neutre⁶, celle trouvée parfois dans la liaison entre un verbe tensé et son complément infinitif sans former un complément indirect, ou dans les impersonnelles :

J'exige de rencontrer mon avocat. (j'exige cela) / C'est mal de mentir à ses amis.

Le modèle général de construction de la phrase syntaxique du français ne distingue pas entre l'infinitif et le verbe tensé pour la construction du syntagme verbal (cf. Muller 2008). Par contre, le caractère défectif de ce mode exclut l'association en interdépendance d'une position de sujet syntaxique à gauche du groupe verbal et de celui-ci⁷. Rien ne justifie en somme la superstructure syntagme tensé⁸ (IP en anglais) pour les infinitifs. Par contre, le niveau supérieur est accessible, celui du syntagme complémenteur (CP), avec la possibilité d'y trouver *de* lorsque cette position, en accord avec le type de temps / mode verbal, introduit un infinitif.

Quel est le rôle fonctionnel de *de* ? Ce ne peut être qu'un élément de mise en composition phrastique, donc de rection, souvent facultatif lorsque l'infinitif est placé, comme le permet son fonctionnement externe de type nominal, dans une position d'actant direct (sujet ou objet), absent lorsqu'une autre préposition introduit le verbe infinitif, parfois obligatoire lorsque la mise en composition exige un lien indirect (constructions impersonnelles sans équivalent nominal direct en *il* ou *c'est*) :

Il est nécessaire de sortir. / *Il est nécessaire sortir.

Dans le cas de l'infinitif de narration, la construction se présente donc sous sa forme, sinon toujours liée, du moins liable. Le *de* fait ainsi rentrer l'infinitif dans le type normal du discours assertif, là où l'infinitif sans *de* sort de cette modalisation. Cependant, il faut noter

⁴ Des milliers de tous styles pour, par exemple, "et lui de répondre". Voir aussi Stage 2006.

⁵ Cela suppose que *de* ne soit pas en lien étroit avec l'infinitif. On ne trouve guère d'exemples de termes insérés entre *de* et l'infinitif autres que les clitiques et la négation. Il y a un exemple ancien (14^e siècle) attesté chez Englebert : *...les communes alèrent vers celle tour, et bons Anglès de tirer, et bonnes communes de grandement assaillir si fort qu'ilz gagnèrent la tour. (Vrayes Chroniques, de Jean le Bel, cité par Englebert 1998 : 53). Il me semble possible de dire: on l'interrogeait souvent, mais lui de chaque fois répondre qu'il ne savait rien.*

⁶ Le *à* se retrouve dans des "relatives" sans pronom *Qu-* et à l'infinitif, comme *Je cherche quelqu'un à photographier* (le *que* relatif a disparu des infinitives dans ces contextes).

⁷ Le cas des prédications évoquées (ci-dessus), hors possibilités énonciatives habituelles, est à mettre à part.

⁸ Ou en tout cas la branche gauche permettant l'accueil d'un sujet. On suppose que l'architecture basique (cf. Muller 2008) de la proposition du français comporte des constituants syntagmatiques suivants: CP [IP [VP]] en notation anglaise. Le syntagme complémenteur, CP, accueille les pronoms *Qu-* (et la conjonction en cas de subordination) ; le syntagme tensé (IP) est celui de l'accord sujet verbe ; le VP est l'association du verbe avec ses compléments.

que *de* peut apparaître aussi (mais il est alors facultatif) lorsque l’infinitif est l’évocation d’une situation dans le contexte d’une dislocation accompagnée d’une reprise pronominale :

De le voir à table, en face de moi, se jeter sur les plats, cela m’enlève tout appétit. (Gide)

Dans ce cas, *de Vinf* est un segment disloqué repris par *cela*, sans valeur assertive mais intégré à l’assertion qui suit comme thème. Il n’a pas de sujet propre et ne peut en avoir.

Ce qui fait de l’infinitive de narration une prédication typée comme assertive, c’est donc d’une part l’obligation⁹ de *de*, d’autre part la présence occupée ou pas d’un terme qui précède immédiatement *de* et qui a une fonction de topique (thème focalisé initial). C’est la présence de cette position de topique, qui construit une structure binaire thème / prédicat, qui bloque l’assimilation de la suite *de Vinf* comme une sorte de constituant nominal. Si on examine un énoncé comme :

L’homme commence de chanter et la femme de l’écouter. (Englebert 1998 : 95)

on remarque qu’il est possible d’analyser de deux façons la seconde proposition : l’interprétation par ellipse en coordination : *et la femme commence de l’écouter* qui fait de l’infinitif introduit par *de* un terme actanciel intégrable comme complément du verbe en ellipse du fait de la coordination ; l’interprétation par infinitive de narration dans laquelle le constituant *de Vinf* ne se distingue pas formellement de ce qu’il est dans l’autre interprétation, mais complète ici une position de topique initial incorporant le sujet : automatiquement, cela implique une interprétation comme indépendante (en syntaxe) de la proposition, et une action dissociée de la précédente, avec un *et* connecteur (*Et*) plutôt que coordonnant.

La discussion sur le « sujet » (adopté par Barbaud, rejeté par Englebert, et aussi par Melis bien que cet auteur admette contre Englebert l’interdépendance du terme nominal et du groupe infinitif, accepté sous forme de « sujet logique » par Stage) est faussée par la non-prise en compte du paradigme complet de ce qui peut se trouver devant *de* suivi de l’infinitif. On y trouve une position nominale, soit occupée par ce qui semble être un sujet du deuxième type (non nominatif, facultatif, mais agent de l’infinitif actif¹⁰), soit occupée par un texte en citation, suivi d’un infinitif en incise. On a donc, par exemple, en alternance possible :

Et celui-ci d’ajouter « bla-bla-bla ».

« Bla-bla-bla », d’ajouter celui-ci.

La construction autorise donc la construction postposée du sujet, de règle avec les incises :

« Ce qu’on demande aux six candidats actuellement, c’est de saisir l’opportunité qui leur est offerte (...) » d’affirmer Gaétan Boivin. (Google : Jeune Chambre de commerce de la Mauricie, 9/10/ 2013)

Et les Champs-Élysées ! de renchérir celle-ci. (Carco, cité par Englebert 1998 : 69)

On admettra, parce que dans ce cas, aucune autre analyse n’est possible, que le nom à droite de l’infinitif est un sujet inversé comme la construction des incises y oblige – ce qui laisse supposer qu’il y a bien une asymétrie entre sujet gauche (exclu avec l’infinitif en contexte énonciatif normal) et sujet droite. Le sujet à droite a d’ailleurs une autre propriété : il n’est pas facultatif. On aurait pu trouver, si le contexte antérieur le permettait (la mention proche du locuteur) :

Alors de renchérir : Et les Champs-Élysées !

⁹ C’est le seul trait absolument indispensable dans cette construction. On peut donc voir en *de* un actualisateur d’assertion (c’est le point de vue de Stage 2006 : 97). Il me semble que ce n’est pas par nature que *de* joue ce rôle, mais parce qu’il indique par sa présence dans une prédication indépendante la position initiale de topique, même lorsque celui-ci est l’objet de l’ellipse discursive.

¹⁰ Ce peut être aussi le patient de l’infinitif passif, même si les attestations sont rares : *Et la boucle d’être ainsi bouclée* (dans Englebert 1998 : 115).

alors qu'il est impossible de dire, dans les mêmes conditions :

*Et les Champs-Élysées ! de renchérir.

Ce paradigme suggère donc une analyse syntaxique de l'infinitif de narration : on a affaire à une structure de type topique / prédicat, dans laquelle le prédicat est introduit par le complémenteur *de* qui lie en même temps le topique à ce qui suit. L'interdiction du sujet gauche est compensée par la possibilité de construire celui-ci dans une position topique au niveau supérieur¹¹. À défaut, le sujet gauche peut être interprété contextuellement. Lorsque le topique est du discours rapporté (un type particulier d'objet du verbe, le seul couramment construit devant le verbe en français actuel), l'infinitif forme une incise avec le sujet dans une position à droite (la structure exacte de la proposition à inversion nominale est l'objet d'analyses diverses, ce n'est pas notre problème ici). Le positionnement d'un terme quelconque, y compris un sujet, dans une position topique dont la particularité est d'offrir une position initiale unique mais plurifonctionnelle est un phénomène tout à fait répandu dans les langues, même s'il n'est pas dans la structure habituelle du français¹² (on le trouve ainsi dans les indépendantes des langues germaniques comme l'allemand, ou dans une langue à topique et verbe initial comme le breton (cf. Muller 2008)). Enfin, il n'est pas exclu que le placement à droite du sujet soit dû à d'autres raisons si on en juge par l'exemple suivant, assez isolé dans la littérature mais que personne ne conteste :

Aussitôt de venir un prêtre. (Gide, cité par Englebert 1998 : 70)

Je ne dirai pas, comme Englebert, que la position frontale est ici occupée par l'adverbe : la présence d'un élément de liaison avant la position du groupe nominal qu'on a analysé comme topique est certainement différente. Il me semble qu'ici, on a affaire à un sujet inversé de verbe inaccusatif : *aussitôt, vint un prêtre* (ou peut-être l'équivalent d'une construction impersonnelle, puisque la distinction s'efface). Dans ce cas, il faut sans doute analyser la position du topique initial postulé comme laissée vacante – mais elle permet d'expliquer le *de*.

Une autre propriété souvent avancée des infinitives de narration est la présence initiale d'un connecteur qui lie la construction à ce qui précède : souvent *et* (qui n'est pas un coordonnant de termes ici, mais un connecteur de propositions), parfois un adverbe comme *aussitôt* ci-dessus. Si on examine un corpus un peu étendu de ces constructions, on verra qu'il est aisé d'en trouver qui ne sont introduites par aucun connecteur. Il arrive d'ailleurs que la présence d'un connecteur soit exclue, notamment dans les cas où l'infinitive joue le rôle d'une principale, après subordonnée introductrice (avec *si, quand, chaque fois que*) :

..., et quand ce fut fini, tout le monde d'admirer et d'applaudir. (A. France, Sandfeld 1965 : 161)

Quand l'armée des chèvres défila, tout le monde de se précipiter. (H. Bordeaux, cité par Lombard 1936 : 237)

Et chaque fois que je chantais cet air-là, elle de me demander ci et ça. (Goncourt, Sandfeld, *ibid.*)

S'il s'en plaignait à elle, elle de se plaindre à son tour. (Montherland, Sandfeld, *ibid.*)

Dans l'utilisation journalistique, assez fréquente en français du Québec, aucun introducteur n'apparaît (mais le discours rapporté figure en topique) :

« Ce que veulent les gens d'affaire, c'est "one stop deal !" » d'affirmer Gaétan Boivin, (...). « le temps des décideurs et chefs d'entreprise étant compté, il leur faut obtenir un portrait global de ce que chaque candidat propose (...) » de s'exclamer le président. « Pour y parvenir, il est impératif que les six

¹¹ Pour L. Stage (2006), il s'agit d'un sujet « logique ». Je n'utiliserai pas ce terme, qui est appliqué habituellement aux compléments de verbes impersonnels.

¹² L'ancien français a connu des topiques précédant les formes de complémenteurs que sont les relatifs / interrogatifs, par exemple dans : *Ce que puet estre ?* (Yvain, 1111 : *cela que peut être*, soit : « Que peut être cela ? », exemple de Buridant 2000 : 691).

candidats nous parlent de leur vision, à tour de rôle, des cinq thèmes que sont le développement économique, les finances publiques (...) » de renchérir celui-ci. (Jeune chambre de commerce de la Mauricie, Trois-Rivières, 9 oct. 2013)

La contrainte, toute pragmatique, est que l'infinitif de narration soit inséré dans un contexte discursif propositionnel. Dans la construction à discours rapporté, les propos tenus suffisent parce que le topique est ici une proposition. Dans les autres cas, la présence antérieure d'un énoncé auquel s'enchaîne l'infinitive peut suffire, sans mot de liaison :

Le vieillard, ayant goûté au breuvage, exhala un petit hoquet comme s'il faisait claquer sa langue. Philippe de l'imiter. (dans Sandfeld 1965 : 160)

La formule syntaxique de la proposition infinitive est donc¹³ :

(Connecteur) (Topique) [CP [C : *de* [VP [(x) Vinf (y) (NP)...]]]]

où les termes facultatifs sont entre parenthèses, x et y étant des constituants adverbiaux possibles. Il n'y a pas de position NP sujet à gauche de Vinf, par contre celle de sujet à droite existe bien, et la position de topique peut accueillir le sujet.

Si on rassemble ces données, on en conclut que l'infinitif introduit par *de* peut signifier une assertion avec une position initiale de topique lié donnant une pleine valeur propositionnelle à la construction. La position de topique peut être occupée par le sujet. La position droite de sujet est utilisable, en particulier lorsque le topique est du discours rapporté – dans ce cas, le sujet à droite est obligatoire.

En somme, l'infinitive de narration illustre les échappatoires que la langue a mises en place pour parvenir à faire d'une prédication en principe inapte à tout emploi autonome une forme – marquée, certes – presque équivalente aux propositions à temps fini : l'absence de position de sujet devant le verbe est compensée par la possibilité d'utiliser celle de topique initial. L'absence de flexion est compensée par l'intégration dans un contexte discursif qui nourrit son interprétation comme assertion dans le même cadre aspectuel et temporel. La construction peut elle-même régir une subordonnée antéposée, comme on l'a vu. Il reste une contrainte pragmatique : la nécessité absolue d'un contexte soit antérieur (une proposition qui précède), soit incorporé dans le topique dans le cas du discours rapporté, où l'infinitive est quand même une proposition incise, donc secondaire. En définitive, l'infinitive de narration forme bien des prédications grammaticalement indépendantes, mais inutilisables sans l'existence de liens interphrastiques (indifférents au statut de ce qui est antérieur : une autre phrase, une subordonnée, du discours rapporté formant un objet topique).

3. Les propositions au participe présent

Il s'agit aussi d'une forme mixte : le participe présent, forme adjectivale du verbe, peut former un syntagme verbal, donc accepter les fonctions accusatif et obliques, ce dont témoignent les pronoms clitiques qui l'accompagnent, comme ils le feraient avec un mode fléchi. Il n'y a cependant pas de clitique nominatif, et le sujet est facultatif (si on admet qu'il y a un sujet, ce que ne fait pas par exemple Wilmet (2003 : 313)). Il faut au préalable distinguer les prédications avec participe présent de l'adjectif verbal de même forme, mais purement adjectival, qui s'accorde et ne forme pas de syntagme verbal ; ainsi *des voix gémissantes* présente en épithète du nom un adjectif verbal accordé, alors que la présence d'un complément nominal direct (*des voix gémissant des prières*) est l'indice de la présence d'un

¹³ D'après ce que je sais de Barbaud 1988 (que je ne connais qu'à travers la critique d'Englebert), c'est assez proche de ce qu'il dit, sinon qu'il suppose que le *de* dans CP n'est pas complémentateur, ceci pour permettre au sujet de recevoir un cas dans cette position.

syntagme verbal, centré sur un participe présent, et dont seule la fonction externe – ici, épithète – est adjectivale¹⁴.

3.1. Les participiales à sujet propre

Il n'y a de proposition participiale complète que lorsque la position du sujet est indépendante de tout terme de la principale :

Paul allant au cinéma, nous pouvons utiliser sa console de jeux.

Cette configuration existe bien en français, permettant de classer notre langue dans les langues à « coverbe » (Herslund 2000) ayant leur sujet propre¹⁵. Le sujet est nominal, facultatif, sans alternance avec un clitique nominatif. Quand un pronom est sujet, c'est toujours dans sa forme non déclinée :

J'ai dû l'entendre pour la première fois prononcé par mon père vers 1928, moi ayant huit ans. (Dutourd, dans Hanon 1989 : 68)

Cette construction à sujet est limitée en français aux emplois comme compléments « absolus » (Hanon 1989 : détachés, sans introducteur). On peut l'expliquer par une propriété qui est liée au caractère défectif du verbe : si le participe présent semble bien pouvoir construire un sujet nominal, qui reste facultatif (donc un sujet du deuxième type), il n'a pas en revanche de superstructure de type complémenteur, qui permettrait de l'enchâsser dans une principale¹⁶. On trouve quelques rares conjonctions qui peuvent être suivies d'un participe présent : *bien que*, *quoique*, *puisque* mais il s'agit de conjonctions qui peuvent, contrairement aux formes libres du complémenteur, régir un complément adjectival attributif : *bien que malade*, *quoique fatigué*, permettent aussi *bien qu'étant malade*, *quoique étant fatigué*.

Cela nous conduit à supposer deux structures : l'une à sujet (donc avec une position de sujet nominal gauche, comme les verbes à temps finis, régie par la forme *-ant*), qui n'entre jamais dans la dépendance syntaxique d'un verbe et forme des constructions absolues, à valeur adverbiale (plus rarement adjectivale, comme on le verra) ; l'autre sans sujet possible, qui a comme fonction externe celle de complément attributif au sens large (Bresnan utilise pour cette fonction globale, qui regroupe les fonctions épithète et attribut, la notion de *open complement*, qui caractérise tout terme prédicatif interprétable comme une propriété *être X* et sans sujet¹⁷, peut-être en termes catégoriels « syntagme prédicatif » en français). Ces structures sont syntaxiquement distinctes. Fonctionnellement, il en va autrement : la présence d'un sujet devant le participe présent ne supprime pas son inaptitude à former une phrase autonome. L'occurrence d'une participiale à sujet va donc également donner lieu à des

¹⁴ La possibilité de l'accord n'est nullement incompatible avec la fonction de participe présent, comme en témoigne l'usage du français classique : *je vous trouve si méprisante les choses du monde* (Sévigné). Cet accord est impossible en français actuel. La possibilité de compléments indirects n'est pas discriminante, puisqu'elle vaut aussi bien pour les adjectifs. Dans la phrase qui suit, on a affaire à l'adjectif verbal : *J'ai trouvé ta mère si ressemblante à l'idée que je me faisais d'elle*. (Mauriac)

¹⁵ La notion de *coverbe* (angl. *converb*) introduite dans les travaux typologiques par Haspelmath (1995), Nedlalkov (1998) s'applique à des termes à morphologie verbale défective, formant des propositions dépendantes, sans utilisation comme prédicats isolés. Elle est souvent limitée aux constructions non complétives (adverbiales ou adjectivales disloquées). Les coverbes à sujet propre sont plus rares, les langues qui en possèdent ayant toujours en plus des coverbes sans sujet. Pour le français, voir Herslund (2000), Arnavielle (2003), Havu & Pierrard (2006).

¹⁶ A l'exception de *en*, qui forme le gérondif (toujours sans sujet), il n'y a pas non plus de complémentation d'une préposition par un participe présent en français moderne.

¹⁷ Il s'agit des compléments notés XCOMP dans la terminologie LFG. Les structures prédicatives à sujet sont par opposition des compléments « fermés ».

interprétations soit adverbiales, soit, plus rarement, attributives. Dans les deux cas, aucune superstructure de type CP n'est possible.

On peut d'abord vérifier qu'il y a bien opposition entre le syntagme verbal à valeur attributive et le syntagme verbal à sujet : si on compare les énoncés suivants, on a en paire minimale les deux constructions :

Un livre racontant cette histoire a été publié.

Un livre racontant cette histoire, nous le lui avons acheté.

Dans le premier cas, le syntagme nominal est complété par un syntagme prédicatif (à valeur adjectivale), ce qui ne change pas la catégorie globale de l'ensemble, un syntagme nominal sujet du verbe. Dans le second cas, le temps *-ant* est une tête permettant un sujet nominal gauche : le syntagme participe est un VP associé au sujet et formant une proposition à sens causal, pas une épithète du nom

Les structures sont donc respectivement : un syntagme nominal (DP) à expansion fonctionnelle adjectivale (AP) ; et un syntagme fonctionnellement adverbial (AdvP) englobant une proposition basée sur la forme *-ant* (un « temps¹⁸ » donc IP) :

DP [DP : un livre, AP [VP-ant [V-ant : racontant, DP : cette histoire]]]

AdvP [IP [DP : un livre, VP-ant [V-ant : racontant, DP : cette histoire]]]

Lorsque la construction est isolée, la seule interprétation possible est l'interprétation de syntagme prédicatif épithète d'un nom. Par exemple (titre de tableau) :

Femme lançant une pierre. (Picasso, dans Bosredon 1997 : 83)

Comme le signale Bosredon, le peintre aurait pu dire avec le même sens : *femme qui lance une pierre*.

Ces emplois tiennent à ce que la prédication isolée, qui ne peut pas avoir d'interprétation prédicative classique, est interprétée comme la description d'une action extérieure, donc comme une phrase nominale dans laquelle le prédicat est dépendant du nom thème (même absent¹⁹), et non en corrélation²⁰ comme dans la phrase à sujet.

3.2. Les fonctions externes des participiales à sujet

Les participiales, en dislocation, prennent une interprétation qui est liée à leur statut de prédication asyndétique (cf. König & van der Auwera 1990) et reste non spécifiée. En effet, l'absence de connecteur ne permet pas de donner une orientation au lien à établir avec le contexte : même un adverbe jouant le rôle de connecteur exclut le participe présent²¹ :

La porte étant fermée, Marie sortit.

Une fois la porte (*étant) fermée, Marie sortit.

La ville étant prise, les ennemis l'ont incendiée.

¹⁸ A la différence de l'infinitif, le participe présent, forme non finie, doit quand même être considéré comme un "temps" syntaxique, quoique défectif, puisqu'il régit un sujet propositionnel (cf. Muller 2007).

¹⁹ Un titre au participe présent sans nom est possible: *Naviguant sur la Seine*. (Légende d'une photo sur Internet, Sylvain, 27-09-2008).

²⁰ Le sujet est syntaxiquement corrélié au syntagme verbal en français (les deux termes sont interdépendants) alors que le nom régissant une relative est recteur (l'ensemble nom + relative gardant l'étiquette nominale).

²¹ Mais pas le participe passé: les participiales du type *Aussitôt la ville prise* sont produites par l'effacement obligatoire, du fait de l'adverbe connecteur, du participe présent: *La ville étant prise / *Aussitôt la ville étant prise*. Il s'agit en fait de la même construction absolue lorsque le participe présent est un auxiliaire: *la tanche rebutée, il trouva du goujon*. (La Fontaine, VII, 4) = *...étant rebutée*.

Aussitôt la ville (?*étant) prise, les ennemis l'ont incendiée.

Il faut donc admettre que c'est la tête du participe, *-ant*, qui tient lieu de connecteur. La prédication reçoit alors une interprétation grâce au contexte, interprétation temporelle, causale, en lien avec un éventuel terme corrélé dans la prédication principale :

Ayant terminé son travail, il est quand même resté à la maison.

Dans cet énoncé, c'est l'adverbe *quand même* qui va orienter l'ensemble comme une paire de prédications oppositives, alors qu'elles seraient sans lui simplement ordonnées temporellement. Ce lien sémantique entre les prédications se distingue bien entendu de celui qui peut s'établir entre le contenu prédicatif de la participiale et son agent externe, lorsqu'il n'y a pas de sujet propre. On sait que dans ce cas, il doit y avoir un processus de contrôle interprétatif en l'absence duquel la phrase n'est pas acceptable :

*Étant absent, la voiture a pris de la vitesse dans la pente.

Le conducteur étant absent, la voiture a pris de la vitesse dans la pente.

Avec un sujet, la participiale peut n'avoir aucun rapport précis avec les actants de la principale ; la contiguïté sémantique (par exemple le temps partagé) suffit :

Le soleil se levant, Marie parcourut la distance de chez elle à la poste / Marie prit un bain / la nouvelle tomba que...

On peut encore distinguer entre deux interprétations fonctionnelles distinctes : outre l'interprétation adverbiale signalée ci-dessus, il est possible de trouver une interprétation du type des « épithètes détachées », en fait, malgré le sujet, une prédication attributive en dislocation, souvent à valeur descriptive (Halmøy 2008 : 46) :

Ils s'accroupirent, la coque de la barque-panier faisant au-dessus d'eux comme un toit de paille tressée,... (Halmøy, *ibid.*)

Cette possibilité est repérable par la possibilité de coordonner avec la participiale un adjectif :

Il est arrivé décoiffé, la sueur lui coulant sur le visage.

On peut vérifier que les deux adjonctions en prédication seconde de *il est arrivé* ont une interprétation d'attribut, plutôt que d'adverbe, étant toutes deux des caractérisations du sujet *il*. Il ne s'agit pas non plus d'une participiale adnominale, comme le montre l'impossibilité d'avoir une relative :

*Il est arrivé décoiffé, la sueur qui lui coulait sur le visage.

La fonction attributive peut donc subsister dans certains cas avec une prédication fermée (à sujet propre) quand celle-ci détaille une propriété du sujet externe, un peu comme si on avait :

??Il était (ainsi :) la sueur lui coulant sur le visage

Les conditions d'emploi sont identiques à celles des participiales adverbiales : tout connecteur change la syntaxe en imposant l'analyse nominale :

Il est arrivé décoiffé, avec la sueur lui coulant sur le visage. (= avec la sueur qui lui coulait sur le visage)

C'était un gros homme, au visage rouge, les yeux lui sortant de la tête. (Hanon 1989)

...aux yeux lui sortant de la tête = aux yeux qui lui sortaient de la tête

Syntaxiquement, il importe donc pour que la proposition participiale forme une unité propositionnelle avec son sujet, que le nom qui en tient lieu ne soit pas régi extérieurement.

Sémantiquement, la lecture adjectivale en dislocation s'impose dans des contextes particuliers : descriptions, notamment les descriptions d'une partie d'un ensemble ou d'un

détail (partie du corps), d'un lieu proche de l'action, éléments qui forment les sujets spécifiques du participe.

4. Conclusion

Les deux exemples examinés dans cet article montrent des fonctionnements différents des liens interprédicatifs pour les constructions à temps non fini et sujet. Il n'y a pas de propriétés communes aux prédications à temps non fini, si ce n'est leur absence d'autonomie énonciative ou grammaticale. Les constructions à l'infinitif, qui ont de larges gammes d'emplois dans les domaines marginaux de la modalisation énonciative, et hors des usages communicatifs usuels, sont normalement sans sujet - sauf peut-être le cas des situations évoquées. Par contre, les infinitives de narration se moulent bien dans la norme énonciative, étant des assertions, inscrites cependant dans la continuité d'un discours antérieur. Elles contournent l'impossibilité du sujet en utilisant pour sa réalisation une position topique qu'on trouve aussi réalisée pour le discours rapporté, construction dans laquelle le sujet est alors dans sa position requise, à droite du verbe et obligatoire. Globalement, les infinitives peuvent donc réaliser des « phrases » dans le sens où elles forment des entités énonciatives repérables, mais elles manifestent de diverses façons des liens de dépendances interphrastiques qui excluent leur emploi hors contexte en communication locutoire normale.

Le participe présent, coverbe presque prototypique, présente une autre forme d'incomplétude : s'il a bien la possibilité de construire son sujet, cela ne lui permet pas de construire des énoncés indépendants. De plus, il n'a pas de superstructure du type complémenteur et ne s'insère dans les structures liées à subordination que dépourvu de sujet, comme syntagme prédicatif à fonction adjectivale. Les participiales disloquées, à fonction adjectivale par défaut, adverbiales lorsqu'elles n'ont pas d'interprétation comme épithètes détachées, sont donc des constructions absolues : indépendantes par leurs fonctions internes, mais sans autonomie et analysables comme des expansions circonstancielles à lien intraphrastique. Cela peut sembler paradoxal, puisque la participiale peut plus facilement construire un sujet que l'infinitive : les phrases à participe présent ne réalisent normalement pas des phrases autonomes syntaxiquement, ce que peuvent faire les infinitives. L'explication est à chercher dans les propriétés intrinsèques de la forme *-ant* : sa fonction basique, adjectivale, interdit une modalisation énonciative autre que celle d'ajout circonstanciel : les participiales sont donc perçues comme des segments périphériques inclus dans une phrase énonciative.

Références bibliographiques

- ALLETON V. (1973), *Grammaire du chinois*, Paris : PUF.
- ARNAVIELLE T. (2003), « Le participe, les formes en *-ant* : positions et propositions », *Langages* 149, 37-54.
- BARBAUD P. (1988), « De la modernité de la grammaire du style indirect : le cas de l'infinitif de narration », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 7/ 3, 113-128.
- BOSREDON B. (1997), *Les titres de tableaux*, Paris : PUF.
- BRESNAN J. (2000), *Lexical-Functional Syntax*, Oxford : Blackwell.
- BURIDANT C. (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris : SEDES.
- ENGBERT A. (1998), *L'infinitif dit de narration*, Bruxelles : Duculot.
- HALMØY O. (2008), « Les formes verbales en *-ant* et la prédication seconde », *Travaux de Linguistique* 57, 43-62.
- HANON S. (1989), *Les constructions absolues en français moderne*, Louvain/Paris : Peeters.
- HASPELMATH M. (1995), "The Converb as a Cross-Linguistically Valid Category", in M. Haspelmath & E. König (eds), *Converbs in a Cross-Linguistic Perspective*, Berlin : Mouton de Gruyter, 1-55.

- HAVU E. & PIERRARD M. (2006), « Participe présent et co-verbialité », in H. Nølke & al. (éds), *Grammatica, Festschrift in honour of Michael Herslund*, Berne : Peter Lang.
- HERSLUND M. (2000), « Le participe présent comme co-verbe », *Langue française* 127, 86-94.
- HUOT H. (1981), *Constructions infinitives du français*, Genève : Droz.
- KÖNIG A. & VAN DER AUWERA J. (1990), “Adverbial participles, gerunds and absolute constructions in the languages of Europe”, in J. Bechert, G. Bernini & C. Buridant (eds), *Towards a Typology of European Languages*, Berlin : Mouton de Gruyter, 337-355.
- LAZARD G. (1994), *L’actance*, Paris : PUF.
- LEARD J.-M. (1992), *Les gallicismes*, Bruxelles, Duculot.
- LI C. N. & THOMSON S. A. (1981), *Mandarin Chinese, A Functional Reference Grammar*, Berkeley : University of California Press.
- LOMBARD A. (1936), *L’infinitif de narration*, Leipzig : Uppsala.
- MELIS L. (2000), « L’infinitif de narration comme prédication seconde », *Langue française* 127, 36-48.
- MULLER C. (2002), « Schèmes syntaxiques dans les énoncés longs : où commence la macrosyntaxe ? », in H. L. Andersen & H. Nølke (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne : Peter Lang, 71-94.
- MULLER C. (2008), *Les bases de la syntaxe*, 2^e éd., Bordeaux, P.U. Bordeaux.
- MULLER C. (2007), « Participe présent, conjonction et construction du sujet », *Travaux linguistiques du Cerlico* 20, 19-36.
- NEDJALKOV I. (1998), “Converbs in the languages of Europe”, in J. Van der Auwera (ed.), *Adverbial Constructions in the Languages of Europe*, Berlin : Mouton de Gruyter, 421-455.
- SANDBELD K. (1965), *Syntaxe du français contemporain, l’infinitif*, Genève : Droz.
- STAGE L. (2006), « Et de conclure...sur une note optimiste ! L’infinitif historique ou narratif revisité », *Revue Romane* 41, 81-108.
- WILMET M. (2003), *Grammaire critique du français*, 3^e éd., Bruxelles : Duculot.
- WYLER G. (s.d.), *Manuel de la grammaire française*, en ligne.